



**Je suis expulsable d ici 20 jour d apres la lettre ke je viens de**

Par **absa**, le **17/05/2011** à **18:08**

Bonjour,

j' étais en cours de divorce avec ma femme au bled mais comme tous procédure cela a pris du temps donc moi et ma copine une française on pouvez rien faire mais j ai jrs étais en règle avec mais papiers j ai eu au total 9 titre de séjour dont 4 en tant commerçant mais je travaille en plus de cela car mon activer se fait dans les station de vacance don prix du loyer trop chère oblige a trouver un emploi avec un logement , mais mes revenue ont baisser car y a eu la crise et le secteur de l art est le premiers a être toucher donc j ai pas trop gagner et résultat il me refuse le renouvellement de mon titre de séjour alors ke je viens d avoir l acte du divorce et ke j aller aire un pacs avec ma copine et je ne sais pas koi faire aidez moi svp